

Opération « Vis ma vie »

Le cdH soutient le commerce de proximité, maillon fort d'une vie de qualité

Ce vendredi 24 octobre, Benoit LUTGEN, Président du cdH, et 15 parlementaires humanistes accompagnent des commerçants de proximité dans le cadre de la 3^{ème} édition de l'opération « Vis ma vie ».

Cette nouvelle opération cdH vise à marquer notre soutien aux commerces de proximité en proposant ou en renforçant les mesures en leur faveur, tant en Wallonie qu'à Bruxelles.

Le député-bourgmestre Benoît DISPA fait partie des 15 parlementaires qui ont pris part à l'opération. Il a passé la matinée dans le magasin « Pas courant » à Gembloux, aux côtés de Jeannine Denis, l'une des commerçantes les plus dynamiques de la cité gembloutoise.

C'est l'occasion de mettre en lumière les réalités et les difficultés que connaissent les commerces de proximité, à Gembloux comme dans la plupart des centres-villes.

A Gembloux, la Ville met en œuvre différentes actions pour sécuriser le centre-ville et le rendre plus attractif.

De nouvelles caméras de surveillance

Depuis le mois d'août, 11 nouvelles caméras de surveillance sont en fonctionnement. Ce système de vidéo-surveillance permet à la Police locale d'être plus efficace et aux Gembloutois de se sentir encore plus en sécurité dans leur ville. Ces nouvelles caméras ont déjà permis de résoudre plusieurs affaires (vol de voitures, accident avec délit de fuite...).

De nouveaux parkings

Deux nouveaux parkings gratuits ont récemment fait leur apparition. Ils se trouvent dans la rue Chapelle-Dieu (gratuit) et dans le clos de l'Orneau (zone bleue), offrant à la clientèle du haut et du bas de la Ville une centaine de places de parking supplémentaires.

Des espaces verts pour améliorer la qualité de vie

Après le parc de la Closière, derrière l'Athénée, un nouvel espace vert vient d'être ouvert au public, au Clos de l'Orneau. Il se situe derrière le centre culturel «Cinéma Royal». Des sentiers permettent de s'y balader tout en profitant de l'Orneau qui coule en contrebas. Ce nouvel espace vert contribue à améliorer la qualité de vie des Gembloutois.

Une équipe pour dynamiser le centre-ville

La commune vient d'engager un conseiller en rénovation urbaine et une animatrice urbaine. Véritable cellule de gestion du centre-ville, cette équipe a pour mission de dynamiser le centre-ville gembloutois, en partenariat avec les commerçants et les autres acteurs locaux, et, à plus long terme, de mettre en œuvre le programme de rénovation urbaine approuvé par la Région wallonne. Pour rappel, ce programme comprend une douzaine de projets visant à requalifier l'espace public au cœur du centre historique :

1. Rue et îlot Notre-Dame
2. Place de l'Orneau
3. Venelles autour du Beffroi
4. Rue du Moulin 27
5. Espace public du cœur historique
6. Foyer communal et rue des Oies
7. Parc d'Epinal et butte du Bailli
8. Cheminements lents
9. Bâti venelles du beffroi
10. Espace Blokker
11. Académie
12. Places St Guibert et St Jean

Une réflexion en cours avec le bureau d'étude AUGEO

Le bureau d'étude AUGEO a été chargé de diagnostiquer la situation des commerces à Gembloux. Cela a permis, notamment, de constater qu'il y a trop peu de clients dans les commerces du centre le samedi. Cette réflexion permet aussi de lancer de nouvelles actions. La commune réfléchit, par exemple, à mettre en place des aménagements urbains dans des endroits stratégiques (comme cela a notamment été fait aux jardins de la Maison de la culture de Namur, où du mobilier urbain a été placé). Il s'agit de petits aménagements, peu coûteux, mais qui changent l'image que les citoyens ont d'un lieu et lui donnent une nouvelle attractivité. A Gembloux, l'une des premières zones concernées pourrait être la rue Notre-Dame.

Le Député-Bourgmestre Benoît DISPA et Jeannine DENIS partagent la volonté d'expérimenter, à Gembloux, les initiatives qui sont recommandées par l'Association de Management des Centres-Villes.

A travers l'opération « Vis ma vie », le cdH désire montrer son soutien aux commerces de proximité en proposant ou renforçant différentes mesures en faveur de ces commerces.

1. Le commerce de proximité, un maillon essentiel du cadre de vie

Générateurs de « **liens sociaux** », les commerces de proximité répondent à des besoins et contribuent à maintenir des relations commerciales à taille humaine. Ils présentent des **atouts très solides** comme la qualité professionnelle, le savoir-faire et la passion de commerçants dynamiques. Malheureusement, ceux-ci doivent faire face à de **nombreuses difficultés** : multiplication des centres commerciaux et des grandes surfaces, concurrence de grands groupes internationaux, niveau de vie des ménages et des familles...

Pour le cdH, il est essentiel de soutenir les commerces et les commerçants au sein des villes, des quartiers et des villages pour que ceux-ci continuent de rester un centre d'interactions et de rencontres des habitants.

2. Pas d'emplois sans commerces de proximité !¹

Le secteur du commerce emploie plus de 650.000 personnes en Belgique, au sein de plus de 148.000 entreprises. Cela représente 14,6 % du total des travailleurs.

- 65 % de ces emplois se rassemblent au sein d'entreprises de moins de 50 personnes ;
- 40 % se retrouvent au sein d'entreprises de moins de 10 personnes (260.000 emplois) ;
- 13,7 % des travailleurs exercent leur activité seul.

Entre 2005 et 2013, le nombre de supérettes a augmenté de 54,4 %. De même, 275 magasins ont ouvert depuis 2009 en région bruxelloise. Par contre, hors Bruxelles et grandes villes, les petits commerces diminuent (-17,5 % en Flandre et -5,4 % en Wallonie).

3. Les propositions du cdH pour soutenir le commerce de proximité

Afin de soutenir le commerce de proximité et valoriser ceux qui travaillent et entreprennent, le cdH formule les propositions suivantes :

1. Favoriser les **échanges commerciaux et humains** par le biais d'une meilleure **gestion de l'espace et agir au niveau urbanistique**. Ainsi, le cdH veut :

¹ Chiffres d'Eurostat et du SPF Economie

- Garantir la qualité de l'offre commerciale de proximité par une **analyse supra-communale des implantations commerciales** afin d'analyser l'impact de celles-ci sur le commerce de proximité ;
 - Adopter systématiquement, dans les zones commerçantes, l'introduction du **principe d'un quart d'heure de stationnement gratuit** ;
 - Soutenir les **rénovations de façade** et le **maintien d'une propreté urbaine** ainsi que **l'embellissement des centres-villes** ;
 - Favoriser la collaboration et les **interactions entre les sites touristiques et les commerces de proximité** ;
 - Stimuler les **collaborations entre les (futurs) complexes commerciaux et les quartiers commerçants** situés à proximité de ces futurs centres ;
 - Développer les **circuits courts et la promotion des produits de terroir** dans les commerces de proximité.
2. Alléger les charges qui pèsent sur l'ensemble des travailleurs par une **baisse de la fiscalité pour les bas et moyens revenus** pour soutenir le pouvoir d'achat. Le cdH souhaite en particulier :
- **Supprimer les intérêts notionnels** et mettre en place une déduction pour investissement qui soutienne véritablement l'activité des entreprises actives en Belgique et qui soit tournée vers les PME ;
 - **Cibler la diminution des cotisations sociales sur les bas salaires**, particulièrement nombreux dans les petits commerces.
3. **Réduire la fiscalité au niveau local** qui pèse sur l'activité commerciale et l'attractivité des quartiers commerçants.
4. En Wallonie, le cdH soutient également les petits commerces en mettant l'accent sur la **formation et l'accompagnement des indépendants** ainsi que la **simplification des démarches administratives**.
5. A Bruxelles, le cdH cible notamment l'accroissement des moyens financiers pour financer les TPE et PME sous forme de **package entrepreneurial de soutien au démarrage**.

Le cdH demande également que le Gouvernement fédéral revienne sur sa décision d'appliquer un saut d'index, qui aura un impact particulièrement lourd sur le niveau de vie des familles et par conséquent sur le commerce de proximité.

Le soutien des commerces de proximité est l'une des priorités du cdH. Ceux-ci constituent un maillon essentiel de notre société.

Grands pourvoyeurs d'emplois, notamment pour les jeunes, ils renforcent les liens sociaux et leur maintien assure, grâce à leur qualité d'accueil, leurs activités et leurs animations, une qualité de vie indispensable à nos territoires à la fois urbains et sociaux. Dans le cadre de l'allongement de la vie, la disponibilité du commerce de proximité est particulièrement importante. Le cdH développe donc un ensemble cohérent d'actions et de mesures spécifiques afin d'aider et renforcer le commerce – et les commerçants – de proximité.

Soutenir le commerce de proximité à dimension humaine, c'est faire en sorte que les villes, les quartiers et les villages conservent et développent leur identité et leur âme.

Contacts presse :

Fabian NAMUR - Porte-parole du cdH – 0475/33.84.70

Benoît DISPA – 0478/42.39.81.

Jeannine Denis – Magasin « Pas courant » - 081/61.23.20